

15^e Baromètre de la confiance dans les organisations qui font appel aux dons | VIAVOICE | Le Don en Confiance

34 % des Français ont fait un don ou du bénévolat en réaction à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. 23 % ont fait un don matériel à une association ou fondation pour aider la population ukrainienne, 15 % un don financier et 9 % du bénévolat.

2022 : L'ÉLAN DE GÉNÉROSITÉ DES FRANÇAIS ENVERS LA POPULATION UKRAINIENNE

On constate toutefois qu'**une majorité de Français préfère faire des dons pour lutter contre des problèmes à long terme (53 %) plutôt que pour répondre à une situation d'urgence (14 %) qui leur inspire moins confiance.** Une situation paradoxale alors qu'ils ont massivement donné pour l'Ukraine mais qui explique sans doute pourquoi leur confiance générale à l'égard des associations et fondations qui font appel aux dons recule légèrement cette année (49 %, -5 points). À noter que les 18/24 ans sont 59 % à avoir confiance dans les associations et fondations qui font appel aux dons.

2022 : UNE ANNÉE DE CRISES

À la guerre en Ukraine s'ajoutent des crises économique, climatique, énergétique... Dans ce contexte tout se passe comme si les Français attendaient davantage d'engagement de l'État et des pouvoirs publics dans de nombreux domaines.

Cette tendance est particulièrement notable dans le cas de la protection de l'environnement. 47 % des Français faisaient davantage confiance aux associations et fondations pour agir dans ce domaine en 2020 contre 32 % cette année : une chute de 15 points, similaire à celle que l'on peut observer dans le domaine de la promotion de la culture par exemple. Dans ce contexte de crises, les Français ne semblent pas tant exprimer un recul de leur confiance à l'égard des associations et fondations qu'une attente accentuée envers l'État et l'action publique.

Au-delà de ces fortes attentes envers les pouvoirs publics, la crise économique a pu occasionner un certain repli sur soi. 32 % des personnes interrogées (+9 pts vs 2021) expliquent ne pas donner à une association ou fondation car elles ne se sentent pas solidaires de certaines causes, ou qu'elles estiment que cela ne sert à rien (24 % + 13 pts vs 2021).

DES LEVIERS DE CONFIANCE QUI SE MAINTIENNENT

Les principaux motifs de don aux associations et fondations demeure la cause qu'elles défendent (61 %), la traçabilité des dons (57 %) et l'efficacité des actions menées (51 %).

Parmi les facteurs qui jouent le plus dans la confiance que les Français accordent aux associations et fondations, on retrouve tous les éléments qui témoignent de la rigueur de leur engagement : afficher clairement ses missions et s'y tenir (65 %), gérer rigoureusement les dons (65 %) et rendre compte des actions menées (64 %).

Les Français donnent aux associations et aux fondations en majorité pour...



57 %

La traçabilité des dons



61 %

La cause défendue



51 %

L'efficacité des actions

Les donateurs réguliers sont davantage motivés par la cause défendue (65 %) tandis que les 65 ans et plus se sentent plus concernés par la traçabilité des dons (65 %).

Étude réalisée en ligne du 6 septembre au 14 septembre 2022.

Auprès d'un échantillon représentatif de la population française de 2 000 personnes de plus de 18 ans.

Représentativité par la méthode des quotas appliquée aux critères suivants : sexe, âge, profession de l'interviewé, région et catégorie d'agglomération.



À PROPOS

Le Don en Confiance, organisme à but non lucratif, exerce depuis plus de 30 ans la mission de contrôle de l'appel à la générosité du public. Son action se fonde sur l'élaboration d'une Charte de déontologie, la labellisation des organismes volontaires et le contrôle continu des engagements consentis. Sa position lui permet de combiner la nécessaire indépendance de jugement avec la proximité des acteurs du secteur associatif. Les 4 champs du contrôle continu exercé par les contrôleurs bénévoles experts sont : le fonctionnement statutaire et la gestion désintéressée ; la rigueur de la gestion ; la qualité de la communication et les actions de collecte de fonds ; et la transparence financière. Pour consulter le contenu détaillé de la Charte de déontologie : www.donenconfiance.org. Le public peut reconnaître les organisations labellisées via le label ci-contre.

Contact presse : [Mathilde Ndiaye](mailto:Mathilde.Ndiaye) | 01 53 36 35 16 | mndiaye@donenconfiance.org

